1666

s ceps et
si 800 fois
visible.

Aptère des ceps et racines, grossi 800 fois en surface visible.

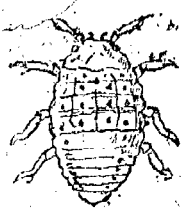

TRAITEMENT GÉNÉRAL

POUR LA

DESTRUCTION

DU

PHYLLOXÉRA

D'APRÈS LA CONNAISSANCE EXACTE

DES

CAUSES DE SA PRÉSENCE

PAR

J.-P. MAZAROZ

VITICULTEUR

SOLUTION

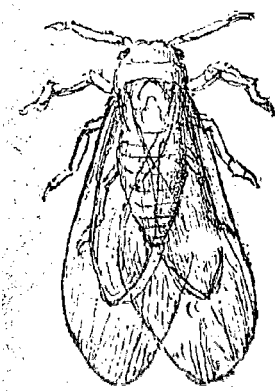

Phylloxéra ailé, grossi 500 fois

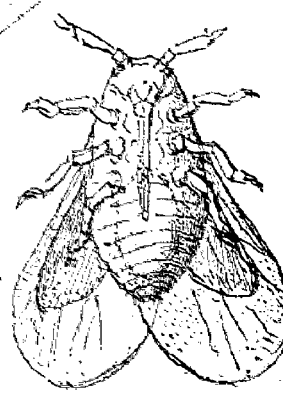

Femelle ailée, grossie 500 fois en surface visible.

PARIS

CHEZ L'AUTEUR

94, BOULEVARD RICHARD-LENOIR, 94

1879

aeгпдюи

DESTRUCTION

DU

PHYLLOXÉRA

8°S
1666

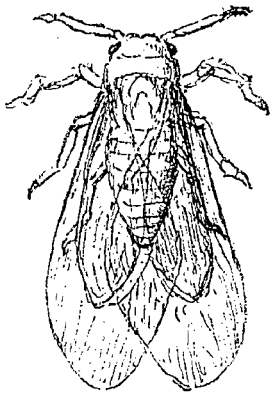

Phylloxéra ailé, grossi 500 ois en surface visible.

TRAITEMENT GÉNÉRAL

POUR LA

DESTRUCTION

DU

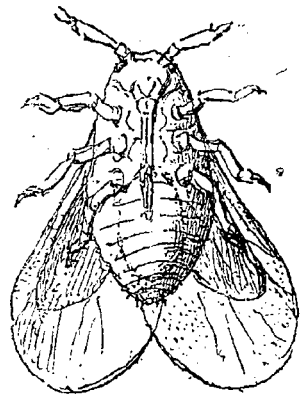

Femelle ailée, grossie 500 fois en surface visible.

PHYLLOXÉRA

D'APRÈS LA CONNAISSANCE EXACTE

DES

CAUSES DE SA PRÉSENCE

Les cryptogames de la maladie de la vigne, appelée l'oïdium, ont été les préludes de *la cause*, qui nous a amené la vermine, constituant aujourd'hui la maladie phylloxérique.

Je profite d'une lettre dans laquelle M.***, propriétaire de vignobles dans le Gard, me pose deux importantes questions sur les causes de la maladie phylloxérique, — pour répondre du même coup à beaucoup de mes correspondants, qui m'entretiennent du même sujet depuis plusieurs mois.

» l'implacable ennemi que l'Amérique ou toute autre con-
» trée nous a envoyé. — Le phylloxéra est malheureu-
» sement plus fort que tous les petits oiseaux du monde.

» J'espère, Monsieur, avoir l'honneur d'une réponse,
» et, en l'attendant, je vous prie d'agréer l'expression de
» ma considération la plus distinguée.

Signé ***,
à *** (Gard).

Je tiens confidentiellement l'original de cette lettre à la disposition des viticulteurs, mes correspondants ou autres, afin de justifier quand besoin sera l'exactitude de son contenu.

RÉPONSE GÉNÉRALE.

A Monsieur ***,

à *** (Gard).

Paris, le 27 juillet 1879.

Monsieur,

Les deux questions que vous me faites l'honneur de me soumettre dans votre lettre du 21 courant, représentent, dans leur esprit, le débat entier qui a lieu en ce moment entre les divers systèmes qui se sont produits jusqu'ici pour la destruction du phylloxéra.

Je commence par :

Les spéculateurs.

La spéculation est une combinaison au moyen de laquelle un homme, un groupe d'hommes ou une Société, vise un ou plusieurs des multiples besoins de l'humanité, afin d'en vendre ou en louer la satisfaction au plus offrant de ceux qui les ressentent.

Spéculer sur un ou plusieurs des besoins courants de l'espèce humaine, est un droit qui a pour correctif l'offre et la demande ; — mais, spéculer sur une calamité publique comme la maladie phylloxérique, qui met en question l'existence même de notre principale fortune agricole, — représente un fait des plus regrettables.

On écrirait bien des pages, si l'on voulait faire l'historique exact de toutes les spéculations qui se font et se tentent depuis une douzaine d'années sur notre terrible fléau, à grand renfort de conférences, d'articles de journaux, de brochures, de publicité, etc., le tout n'ayant eu encore aucun résultat, si ce n'est celui de faire dépenser inutilement beaucoup d'argent au Gouvernement, ainsi qu'aux viticulteurs les plus crédules; — je me contente simplement d'indiquer ici la pierre de touche certaine, au moyen de laquelle il est facile de reconnaître les personnes qui spéculent sur ce fléau.

Le vendeur d'un produit quelconque, qui doit, soi-

disant, débarrasser les vignes du phylloxéra, mais qui n'offre pas d'en entreprendre la guérison à forfait, est un simple spéculateur.

Sans vendre les agents de mes procédés, que l'on trouve partout pour rien ou à très-bon marché, je réponds du succès radical et à forfait, à la seule condition de diriger le traitement (1).

Dans le même ordre d'idées,

Je prends la liberté d'engager mes concitoyens à considérer ceux qui vendent des remèdes phylloxériques, sans offrir de prendre cette même responsabilité, comme de simples spéculateurs sur la plus grande calamité publique qui ait jamais atteint et menacé notre agriculture entière, — laquelle calamité peut mettre en question, selon moi, dans l'avenir, la suprématie de la nation française en Europe.

I°

L'état de la question.

Au point de vue théorique et pratique, les divers moyens de destruction du phylloxéra se divisent en deux.

1° Le phylloxéra, considéré comme un accident indépendant de toute espèce de cause, c'est-à-dire une invasion arrivée par le plus grand effet du hasard, a

(1) Voir pages 156 et 157 des deux éditions de ma conclusion générale, où on lira la même déclaration.

pour collaborateurs : la masse des inventeurs de remèdes spéciaux et partiels dont les mémoires se comptent par milliers dans les cartons du ministère de l'agriculture, depuis l'eau bénite, qui doit, selon un pieux inventeur, détruire le phylloxéra par des aspersions quotidiennes, jusqu'au sulfure de carbone qui doit également détruire le terrible polymorphe par sa puanteur à nulle autre pareille (*en passant par toutes les poudres et arrosages*). Les idées les plus originales sont très-sérieusement présentées dans beaucoup de ces mémoires.

2° Le phylloxéra, considéré comme un effet de l'épuisement de nos territoires par les cultures exagérées et sans amendement proportionnel, a eu longtemps pour seul partisan votre serviteur soussigné, qui préconise par conséquent *le traitement général et simultané*, au moyen des forces que la nature nous donne à pleines mains, afin de reconstituer tout ce qui est menacé de périr avant l'âge, à la suite d'une existence anti-hygiénique.

Le grand débat sur le phylloxéra se trouve donc ainsi précisé :

La masse des trois ou quatre mille inventeurs de remèdes spéciaux et partiels, pour tuer l'insecte américain, d'un côté ;

Et moi seul, de l'autre.

Un membre de la Commission supérieure du phylloxéra me disait, il y a quelques jours, à ce sujet :

« Monsieur Mazaroz, — si la cause de la maladie » phylloxérique réside dans l'épuisement proportionnel » de nos territoires viticoles, — tous les procédés, sans » exception, disparaissent complétement devant le vôtre. » — Mais, ajouta mon interlocuteur, c'est cela qu'il » s'agit de nous démontrer sans réplique possible. »

Explication. — Cette courte déclaration résume toute la question phylloxérique. — En effet, les sulfures de carbone et les sulfo-carbonates, qui sont, pour ainsi dire, les seuls procédés véritablement ennemis du traitement général contre le phylloxéra, *(par le seul motif qu'ils sont patronnés en haut lieu)*, — les sulfures de carbone et les sulfo-carbonates, dis-je, ne reconstituent pas les éléments chimiques de la terre épuisée, en même temps qu'ils agissent contre la vie du phylloxéra.

Le débat phylloxérique est donc admirablement circonscrit aujourd'hui.

Or, en supposant même que le sulfure de carbone tue tous les phylloxéras avec le mode d'emploi actuel, qui est déjà beaucoup trop cher pour les neuf dixièmes des vignes françaises atteintes par le fléau, *cela ne servirait encore à rien,* si la cause de la maladie phylloxérique vient de l'épuisement des terres, puisque le sulfure de carbone ne les reconstitue pas.